



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E5 - Élaboration et validation économique du processus de production - BTS MMV (Métiers de la Mode Vêtements) - Session 2018

1. Contexte du sujet

Ce sujet d'examen est destiné aux étudiants du BTS Métiers de la Mode Vêtements, dans le cadre de l'épreuve E5 qui porte sur l'élaboration et la validation économique du processus de production. Les candidats doivent analyser des situations réelles d'entreprise en lien avec des problématiques économiques, juridiques et managériales, ainsi que des aspects technico-économiques.

2. Correction des questions

Q 1.1 : Avantages et inconvénients d'une relocalisation

Cette question demande de rédiger une note structurée sur les avantages et inconvénients de la relocalisation en France. Les candidats doivent s'appuyer sur les annexes A, B et C.

Modèle de réponse :

• Avantages :

- Amélioration de l'image de marque grâce au « made in France ».
- Réduction des délais de production et de livraison.
- Meilleure qualité de production grâce à un contrôle plus strict.
- Conformité aux attentes des consommateurs en matière de responsabilité sociale et environnementale.

• Inconvénients :

- Coûts de production plus élevés en France par rapport à d'autres pays.
- Risque de perte de savoir-faire si les compétences ne sont pas disponibles localement.
- Investissements initiaux élevés pour la mise en place de la production.

Q 2.1 : Légalité des questions posées aux candidats

Cette question demande d'évaluer la légalité des questions posées aux candidats en se basant sur les annexes D et E. Il est essentiel d'identifier les questions qui pourraient être discriminatoires ou non pertinentes.

Modèle de réponse :

- Les questions sur l'état de santé, le poids, et la vue sont illégales selon l'article L. 1132-1 du Code du travail, car elles ne sont pas directement liées aux compétences professionnelles requises pour le poste.
- Les questions sur les centres d'intérêt peuvent être considérées comme pertinentes si elles sont en lien avec le poste.

Q 2.2 : Manque d'information préalable aux candidats

La question vise à déterminer si le manque d'information préalable peut nuire à l'employeur.

Modèle de réponse :

- Le manque d'information préalable peut nuire à l'employeur car cela peut entraîner des recours juridiques de la part des candidats, qui peuvent se sentir lésés par une procédure non transparente.
- Il est essentiel d'informer les candidats des méthodes de recrutement utilisées pour garantir la légalité et la transparence du processus.

Q 3.1 : Modes de financement

Il s'agit de présenter trois modes de financement pour un investissement de 240 000 € TTC, en indiquant les avantages et limites de chacun.

Modèle de réponse :

Mode de financement	Avantages	Limites
Prêt bancaire	Souplesse, taux d'intérêt fixe	Endettement, garanties nécessaires
Leasing	Pas d'investissement initial, option d'achat	Coût total plus élevé, propriété non immédiate
Subventions	Pas de remboursement, soutien public	Conditions d'éligibilité strictes, délais d'obtention

Q 3.2 : Tableau d'amortissement

Les candidats doivent compléter le tableau d'amortissement et expliquer les calculs.

Modèle de réponse :

- **Base amortissable** : 240 000 € HT (TVA non incluse).
- **Annuité d'amortissement** : $240\ 000\ € / 5\ \text{ans} = 48\ 000\ € \text{ par an.}$
- **Valeur nette comptable** : Calculée chaque année en soustrayant l'annuité d'amortissement de la base amortissable.

Q 3.3 : Objectifs de l'amortissement comptable

Cette question demande d'énoncer les objectifs de l'amortissement selon l'annexe F.

Modèle de réponse :

- Répartition des coûts d'immobilisation sur la durée d'utilisation.
- Préservation du capital de l'entreprise.
- Réduction du bénéfice imposable par la prise en compte des amortissements.

3. Synthèse finale

Les erreurs fréquentes lors de cette épreuve incluent :

- Manque de structuration dans les réponses.
- Omission de justifications ou d'exemples concrets.
- Incompréhension des textes juridiques et économiques.

Conseils pour l'épreuve :

- Lire attentivement les annexes et les questions.

- Structurer les réponses de manière claire (introduction, développement, conclusion).
- Utiliser des exemples concrets pour illustrer les arguments.
- Vérifier la légalité des pratiques évoquées en se référant aux textes de loi.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.